



CORONAVIRUS

## CRISE SANITAIRE MONDIALE DU COVID-19 ET CONFINEMENT GENERALISE

### SUITE DE LA CONFERENCE TELEPHONIQUE DIRECTION GENERALE DE CE 17 MARS

Face à la cacophonie générale en régions, la DG devrait, on l'espère, très prochainement adresser un courriel à l'ensemble des agents pour rappeler quelques mesures prises nationalement et qui DOIVENT être appliquées FRANCE ENTIÈRE.

En raison de l'inertie des canaux de traitement et de transmission de l'information, **le SNU-PE-FSU vous informe dès à présent des engagements pris par M. CRIBIER, DGA, ce jour en conférence téléphonique :**

- restent chez eux, les agents malades, fragiles (signalement sur simple attestation sur l'honneur), accompagnants de personnes fragiles (signalement sur simple attestation sur l'honneur), gardant des enfants de moins de 16 ans
- la continuité de service doit être assurée en se recentrant sur les activités essentielles que sont la gestion de l'inscription, l'actualisation, l'indemnisation, les urgences.
- en agence, ne doit être présents que le minimum d'agents, seuil défini par l'ELD, pour assurer les traitements essentiels à la continuité de service et qui ne peuvent pas être assurés en télétravail.
- les autres agents restent chez eux, rémunérés, consignés chez eux, à disposition de la direction pour assurer des rotations.
- il n'y a pas de congés d'office imposables aux agents.

### **Ces directives restent un minimum «syndical» INSUFFISANT**

**Pour assurer la sécurité et la santé de tous les agents, le SNU Pôle emploi FSU réclame la fermeture de tous les sites, première des mesures essentielles à l'arrêt de la propagation du Covid-19 (comme d'autres services publics : La Poste, CRAM, CAF...).**

